

Accompagnement RGPD



Collectivité :

Adresse :

.....

SIRET :

Nom de l'interlocuteur de la collectivité :

Téléphone : E-mail :

Le détail de la mission est renseigné dans le règlement des missions.

▪ **Désignation du responsable des traitements de données à caractère personnel**

(Il s'agit généralement du Maire ou du Président - cf. Article 4 du Règlement des missions)

Nom :

Prénom :

Fonction :

▪ **Désignation du délégué à la protection des données (DPD) (*)**

Un Délégué à la Protection des Données (DPD) a été désigné au sein de notre collectivité :

Nom :

Prénom :

Fonction :

Il n'existe pas de Délégué à la Protection des Données (DPD) au sein de notre collectivité. Le DPD mutualisé du CDG 76 sera donc désigné comme DPD de notre collectivité auprès de la CNIL.

(*) Cochez la case correspondant à votre situation - cf. Article 5 du Règlement des missions.

CADRE RÉSERVÉ AU CENTRE DE GESTION

La mission est conclue pour une période de 3 ans et prend effet à compter de la **date de la première visite sur site** :

Cachet et signature de l'autorité territoriale

Fait à :

Le :

Plus d'infomations : dpd@cdg76.fr ou 02.35.59.41.86

Centre de Gestion

de la Fonction Publique Territoriale de la Seine-Maritime